CAB
Action Caritas Suisse
des Aveugles

Rapport annuel 2020

Rapport de prestations 2020

Editorial	3
Rapport du directeur	4
Rapport formation et loisirs	5
Conseils et accompagnement	8
Relations publiques	10
Finances, bilan, annexe	11
Rapport de l'organe de révision	19
Legs et contributions de fondations	20
Revues enregistrées	20
But et organe de direction	21
Membres, Collaboratrices / collaborateurs	22
Adresses de sections	23
Adresses Secrétariat central	24

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

Je ne voulais pas commencer cette édition de manière trop négative, mais il est assez inévitable de mentionner le coronavirus qui a bouleversé et façonné cette année. Cela a été le cas dans différents domaines, qu'il s'agisse de nos services et des cours qui n'ont pas pu être dispensés, ou encore des services de conseil et d'assistance qui n'ont parfois plus pu fonctionner du tout en raison des restrictions sanitaires. Nos sections aussi n'ont pu maintenir qu'un niveau d'activité très réduit, c'est pourquoi nous avons renoncé à inclure les rapports des sections cette année, car ils seraient tous à peu près identiques. Il faut cependant signaler que la section de Suisse romande Notre-Dame de la Lumière a élu une nouvelle présidente: Sabine Bédert. La présidence de la section du Tessin a également connu un changement, passant de Sandro Molinari à Mario Vicari. Pour le reste, on pourrait dire que l'Action Caritas Suisse des Aveugles s'est vu imposer une mise en sommeil. Espérons que l'année à venir sera un peu plus animée.

Ce qui m'a beaucoup attristée en tant que présidente, c'est que j'ai souvent eu le sentiment que beaucoup de nos membres souffraient de solitude, que la vie sociale ne fonctionnait plus complètement et que les personnes qui n'étaient déjà pas très mobiles étaient encore plus limitées et confinées chez elles. Le téléphone et les e-mails m'ont au moins permis de garder le contact avec de nombreuses personnes et d'essayer de les réconforter pour surmonter l'isolement.

Je tiens à vous remercier, chers lecteurs, qui nous restez fidèles et dont la sympathie nous est particulièrement indispensable en ces temps difficiles. Sur cette note, je vous souhaite une bonne année à tous.

Votre présidente
Ruth Häuptli

L'année de l'incertitude et de l'isolement persistants

L'année avait si bien commencé. Le départ de deux assistantes sociales du service d'orientation sociale nous avait donné l'occasion de sortir de la routine et de nous réorganiser. Nous avons ainsi pu professionnaliser davantage le service de conseil, mais également l'élargir en prenant comme consultant une personne concernée. Les restrictions imposées par le coronavirus ont énormément compliqué l'exécution du service de conseil. Les visites aux clients étaient toujours possibles, mais dans certains cas, l'incertitude causée par le manque de clarté de la situation était si grande que de nombreux clients ont décidé de ne pas recevoir la visite des conseillers de la CAB. Les visites dans les foyers, les maisons de retraite et les maisons de soins se sont pratiquement interrompues, car les institutions se sont complètement confinées. Seul un contact téléphonique minimal a pu être maintenu. La dégradation physique et mentale due à l'isolement a été source d'inquiétude chez certains clients.

Les inscriptions aux cours étaient déjà dans la dernière ligne droite en février, avec des réservations pour environ 1 700 journées de cours. L'année précédente était encore un peu en demi-teinte en raison de la fermeture de l'IBZ, mais tous les signaux étaient au vert pour 2020. Mais c'était sans compter les restrictions imposées par le coronavirus. Dans la première phase, nous avons essayé de reporter tous les cours afin qu'ils puissent malgré tout avoir lieu. Mois après mois, cet objectif s'est éloigné et nous avons finalement dû annuler onze cours, ce qui signifie que nous avons perdu environ 700 journées de cours. Les cours d'été et d'automne ont pu se dérouler avec des protocoles sanitaires bien rodés et ont été bien suivis. Personne n'y a attrapé le coronavirus. Il a cependant été impossible de rattraper les journées de cours perdues. À la fin de l'automne, les cours sont à nouveau devenus difficiles, voire impossibles à organiser en raison des mesures sanitaires, en dépit des protocoles de protection qui avaient fait leurs preuves, et nous avons donc dû annoncer encore quelques annulations.
Le résultat financier, avec un bénéfice net de 385 650 francs, est en soi très réjouissant, mais malheureusement pas durable. Nous n'avons pas été en mesure de dispenser environ 700 journées de cours et environ 1 200 heures de conseil en raison des restrictions imposées par la crise sanitaire. En termes purement arithmétiques, cela correspond à 263 000 francs que nous avons reçus en trop en subventions. Dans le domaine des cours, nous n'avons pu comptabiliser que 56 % des dépenses prévues au budget et dans le cas des contributions des participants aux cours, nous n'avons atteint que 64 % par rapport au budget. Le règlement aura lieu à la fin de la période contractuelle (2020-2023), soit en 2024. Il est totalement illusoire de penser que nous pourrons combler ce déficit dans les trois années restantes. Plus important encore, il apparaît déjà que les restrictions imposées par le coronavirus se poursuivront en 2021.

Les revenus provenant de la collecte de fonds ont évolué de manière très positive. Les donateurs fidèles ont été encore plus généreux que d'habitude au cours de l'année Covid. Ils ont dû se rendre compte de la difficulté de la situation pour les personnes malvoyantes et aveugles que nous soutenons. Dans le même temps, il a été possible de réduire davantage les coûts de la collecte de fonds, principalement en réduisant le nombre d'envois. En 2020, nous avons reçu un legs unique de 3 000 francs, dont nous sommes très reconnaissants

Rudolf Rosenkranz, Directeur général

Quelques points forts malgré les restrictions

Dresser le bilan de l'année écoulée suscite probablement des sentiments mitigés chez chacun d'entre nous. Nous allons tout de même nous livrer à l'exercice.

Bien que nous ayons dû reporter, voire annuler, un grand nombre de nos cours, nous pouvons tout de même nous remémorer certains moments forts et enrichissants.

Nous avons essayé d'utiliser le temps devenu libre de manière productive et créative, nous avons révisé les concepts et ajusté les processus internes ici et là. Pour notre clientèle, ces activités dites improductives sont à peine perceptibles et c'est une bonne chose. Pourtant, nous sommes convaincus que ce sont précisément ces activités discrètes qui, tôt ou tard, porteront leurs fruits et auront un impact notable sur notre travail à long terme.

Puis est enfin arrivé le message libérateur des autorités qui ont annoncé les premiers assouplissements des restrictions en mai. Certains cours ont pu être reportés, d'autres ont malheureusement dû être annulés. Au final, ce sont 11 cours blocs qui ont été victimes de la pandémie cette année.

Formation et loisirs

Notre première opportunité après l'ouverture a été la semaine de marche annoncée à la fin du mois de juin. Pour nous, il a été immédiatement clair que nous voulions proposer cette semaine de randonnée chaque fois que cela était possible. Après ces semaines d'isolement, quoi de plus sain que de faire de l'exercice au grand air en montagne? Heureusement, le guide de la randonnée était disposé à le faire et nous avons développé notre protocole de protection avec l'hôtel. De nombreuses questions ont été soulevées. Les mesures de protection seraient-elles suffisantes? Et si quelqu'un tombait malade? L'hôtel Ofenhorn, dans le Binntal, est très spacieux et sans obstacles, ce qui permet de respecter la distanciation. Six participants ont accepté notre invitation et étaient heureux d'avoir l'opportunité de passer une semaine à la montagne. Ce séjour de randonnée a été suivi en juillet par la semaine d'été qi gong/tai chi au lac d'Aegeri. Jusqu'à la fin du mois d'octobre, nous avons pu organiser tous les cours blocs, même si dans certains cas il y a eu très peu de participants.

Notre parcours de golf pour aveugles, une première en Suisse, a constitué un point fort. Nous avons heureusement pu décaler au mois d'août le cours initialement prévu en mai. Nous sommes très heureux que tous les participants aient pu changer de date, en particulier notre experte et mentor Karin Becker, championne d'Europe de golf pour aveugles venue d'Innsbruck. Elle était sur place tout le temps, a soutenu l'instructeur de golf et aussi les accompagnateurs dans la présentation des règles du golf pour aveugles. Dès le début, elle s'est montrée si enthousiaste envers notre volonté d'introduire ce sport tendance en Suisse qu'elle a tenu à nous soutenir gratuitement. Elle était accompagnée de son partenaire, un golfeur expérimenté lui aussi, mais également très bon photographe, comme il l'a prouvé. La presse a également pris connaissance de notre projet et, en ce dimanche ensoleillé d'août, plusieurs journalistes de la presse écrite et de la télévision étaient sur place avec leurs caméras. C'était extraordinaire!

«En ces temps d'isolement, nous considérons que notre mission consiste à offrir aux personnes malvoyantes, aveugles et sourdes aveugles des possibilités de formation et de loisirs pour maintenir et améliorer leur santé physique et mentale, tout en respectant les mesures sani-

taires prescrites par le gouvernement.» C'est ainsi qu'est né notre protocole de protection. Un difficile équilibre entre le risque sanitaire (Covid-19) et l'isolement, qui a également été très complexe pour nous sur le plan administratif. Une partie de notre protocole de protection consistait à permettre aux participants aux cours d'annuler leur inscription à tout moment, même dans un délai très court. Bien entendu, nous ne leur avons pas facturé de frais d'annulation dans cette situation extraordinaire. Cela n'a été possible que grâce au soutien de nos partenaires et des lieux de séminaires, qui ont toujours accepté avec gentillesse nos nombreuses inscriptions et annulations malgré leurs propres difficultés.

En cette année exceptionnelle, nous avons également pu compter sur le soutien et la flexibilité de nombreux bénévoles. Sans les bénévoles, nous n'aurions pas été en mesure de proposer nos activités éducatives et récréatives aux personnes malvoyantes, aveugles et sourdes aveugles. Ce sont eux qui sont les plus proches physiquement de nos clients, même en cas de pandémie. Ils sont des confidents importants pendant les cours et les semaines de randonnée, ils les accompagnent, les motivent et leur accordent toujours une oreille attentive ainsi que du temps. Ils sont bien plus que des yeux de substitution.

Malgré les nombreuses annulations de cours, une centaine de personnes ont offert un total de 9 414 heures de bénévolat en 2020: un chiffre remarquable. Nous remercions sincèrement nos merveilleux accompagnateurs pour leur soutien.

Sur les trois journées d'initiation et de sensibilisation prévues, nous avons pu en organiser deux. Comme toujours, elles ont eu lieu dans nos locaux à Landschlacht. Sous un soleil radieux, nous avons conduit les participants porteurs de lunettes noires à l'intérieur et à l'extérieur à travers différents stands, nous leur avons expliqué l'écriture mise au point par

Louis Braille, nous leur avons montré les différentes techniques et aides pour l'orientation et nous les avons invités à parler et à échanger avec des personnes concernées. En deux jours, en juin et en septembre, nous avons pu former 24 volontaires et civilistes. En raison de l'évolution épidémiologique, nous n'avons osé organiser la célébration de fin des cours à l'unsichtBar qu'en septembre.

L'année dernière, nous avons dû nous passer de notre traditionnelle et très populaire journée des accompagnateurs. Ces journées des accompagnateurs sont très précieuses pour toutes les personnes concernées. Nous essayons toujours de rendre la journée aussi attrayante que possible. Elle doit non seulement servir à la formation continue spécifique aux aveugles, être divertissante, mais surtout offrir suffisamment d'espace pour l'échange. En 2021, nous aimerions faire visiter à nos fidèles accompagnateurs et accompagnatrices une école pour aveugles, puis les surprendre avec une promenade en bateau et un bon repas. Rendez-vous est pris, espérons que ça se fasse!

Andrea Vetsch
Responsable des cours

Particulièrement important en période d'isolement

Il convient de souligner ici ce qui a déjà été exprimé dans le rapport de gestion. Il est clair que les deux confinements de l'année ont également eu un fort impact sur les performances du service de conseil de la CAB.

Il convient de souligner ici ce qui a déjà été exprimé dans le rapport de gestion. Il est clair que les deux confinements de l'année ont également eu un fort impact sur les performances du service de conseil de la CAB.

Du côté de la CAB, il a été impossible d'effectuer toutes les consultations prévues. La recherche de solutions alternatives a été permanente. Dans certains cas, les visites aux clients ont dû être remplacées par des appels téléphoniques. Cette situation est loin d'être idéale et n'a pas été facile avec des clients qui ont une déficience auditive en plus d'une déficience visuelle. C'était tout simplement mieux que rien.

L'équipe de conseils de la CAB (de g. à dr.): Stephanie Scherrer, conseillère sociale et coordinatrice, première personne à contacter. Nina Zimmermann, conseillère sociale. Roland Gruber, conseiller peer-to-peer, accompagnement social et relations publiques.

Et du point de vue des clientes et clients aveugles et malvoyants? Les personnes handicapées ne diffèrent pas des autres: chacune est unique. Elles ont des structures de personnalité différentes et gèrent différemment les limitations et les situations particulières. Si certains clients souhaitaient délibérément éviter les visites, un très grand nombre d'entre eux étaient heureux d'avoir un contact, un accompagnement et des conseils. L'équipe de conseillers et les responsables de la CAB étaient unanimes. Chaque fois que cela était permis et demandé par le client, des visites à domicile devaient être effectuées dans le respect des mesures de protection. Cela a été énormément apprécié. Par exemple, une cliente a déclaré à sa conseillère CAB: «Vous au moins vous venez toujours, alors que plus personne ne me rend visite». Ce cas individuel montre ce que de nombreux clients ont vécu et qui doit être relevé de manière générale. La plupart des personnes aveugles et malvoyantes ont bénéficié d'une aide (y compris quotidienne) moins importante que d'habitude lors du confinement. Des personnes qui avaient l'habitude de les aider spontanément et facilement au titre de l'entraide entre voisins, se sont éloignées du jour au lendemain parce qu'elles avaient peur du contact et surtout du contact physique. Mais c'est précisément ce dont dépendent de nombreuses personnes aveugles et malvoyantes, par exemple dans les situations d'accompagnement où elles sont guidées. Beaucoup de nos clients ont vécu encore plus isolés que d'habitude pendant cette période particulière, les contacts ont été rompus, les visites n'ont pas eu lieu. En raison de l'interdiction des événements, de nombreuses réunions ne se sont pas tenues. Et les choses du quotidien qui représentaient déjà un grand défi pour les personnes sans handicap sont devenues un véritable parcours d'obstacles pour les personnes souffrant de déficiences visuelles avec ou sans perte d'audition.

Toutefois, des initiatives engagées et courageuses ont également vu le jour: de l'aide pour faire les courses ou des propositions spontanées d'accompagnement. L'équipe de conseil de la CAB a tenté de créer un réseau et d'apporter un soutien. À maintes reprises, des accompagnateurs et des personnes malvoyantes qui s'étaient rencontrés auparavant lors d'un événement de la CAB se sont organisés entre eux. Une graine plantée en amont portait du fruit en cette période particulièrement tendue.

Comme avant, l'équipe de conseil de la CAB composée de trois personnes est intervenue dans trois domaines. Le conseil social classique concerne les problèmes administratifs, de coordination et d'organisation. L'accompagnement social propose une aide concrète dans la vie quotidienne, l'assistance de vie et les activités communes. Cela comprend, entre autres, l'accompagnement lors des visites chez le médecin ou des démarches auprès des autorités. Dans le cadre du conseil entre pairs, c'est l'expérience vécue du conseiller professionnel malvoyant qui est au premier plan. Cela permet de nouer une relation accessible et de favoriser l'autonomisation ou «empowerment» pour reprendre l'expression managériale. Cela permet aussi de donner du courage aux personnes concernées.

Même si toutes les consultations n'ont pas pu être réalisées comme prévu au cours de l'année, elles ont revêtu une importance particulière pour un certain nombre de personnes concernées. L'équipe de trois personnes du service de conseil social de la CAB a pu consolider son travail. Le congé de maternité d'un membre de l'équipe a été compensé par les deux autres membres de l'équipe. Ainsi, l'équipe de conseillers, désormais bien rodée, continuera à travailler avec un engagement total, conformément à sa devise déjà bien appliquée: le conseil de la CAB, individualisé et accessible.

Roland Gruber
Conseil et relations publiques de la CAB

Nouveaux produits

Plusieurs visites dans des écoles étaient prévues en 2020, mais n'ont pas été possibles en raison de la pandémie. Cependant, plusieurs apprentis ont été encadrés et sensibilisés dans le cadre de leur travail final et d'approfondissement. L'information du public sur les questions de cécité et de déficience visuelle est une partie importante du travail de relations publiques de la CAB. Elle bénéficie directement aux personnes aveugles et malvoyantes en Suisse. Plus les gens sont informés, plus les personnes malvoyantes et aveugles peuvent recevoir une aide pertinente simplement. Il était important pour la CAB au cours de l'année dont nous tirons le bilan, d'attirer l'attention du public sur ce que signifient l'isolement et le confinement, en particulier pour les personnes qui ne peuvent pas voir. Cela a permis une meilleure sensibilisation et a favorisé la compréhension.

La fréquence des messages Facebook qui méritent d'être lus et qui sont accessibles aux aveugles a été augmentée une fois de plus, et ils sont bien accueillis.

Le site Web de la CAB contient de nombreuses informations utiles, tant pour les personnes souffrant d'un handicap visuel que pour les autres.

Le premier numéro de la newsletter NÄHER a suscité beaucoup de réactions, avec son mélange coloré d'informations sur la CAB. Elle est publiée environ tous les trimestres depuis novembre 2020 et il est possible de s'abonner à l'adresse www.cab-org.ch/newsletter.

Pour les personnes aveugles et malvoyantes qui ne sont pas à l'aise avec les supports électroniques, les informations de la CAB sont aussi enregistrées sur VoiceNet. On peut ainsi les écouter par téléphone.

Roland Gruber
Conseil et relations publiques de la CAB

Comptes annuels

BILAN au	Annexe	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
ACTIFS			
Liquidités	1	2'916'108	2'527'184
Autres créances		3'485	3'343
Compte de régularisations actifs		1'466	1'565
Fonds de roulement		**2'921'059**	**2'532'092**
Placements	2	703'391	694'381
Reserve employer OPP	2	140'000	140'000
Immobilisations Secrétariat central, Zurich:	3		
Equipement		399	799
Véhicules		1	1
Informatique		6'188	12'369
Immobilisations Bibliothèque des aveugles, Landschlacht:	3		
Immeuble		1	1
Immobilisations		***849'980***	***847'551***
Total ACTIFS		**3'771'039**	**3'379'644**
PASSIFS			
Créances et dettes de livraisons et prestations		-	-
Autres créances	4	44'291	37'244
Comptes de régularisations passifs	5	50'963	52'264
Capital étranger à court terme		**95'254**	**89'508**
Provisions	6	56'000	56'000
Capital étranger à long terme		**56'000**	**56'000**
Total capital étranger		**151'254**	**145'508**
Fonds de réserve		-	-
Fonds d'utilisations déterminées		28'280	28'280
Fonds de fluctuation Art. 74 LAI		614'667	176'649
Capital d'utilisations déterminées et libre		**642'947**	**204'929**
Capital libre généré		2'591'188	2'601'108
Résultat annuel		385'650	428'098
dont fonds de réserve		-	-
Capital d'organisation		**2'976'838**	**3'029'206**
Total PASSIFS		**3'771'039**	**3'379'643**

Compte d'exploitation

	Annexe	2020 en CHF	2019 en CHF
Bénéfices collectes de fonds		**1'097'614**	**1'509'141**
Contributions reçues disponibles		1'094'614	1'190'927
Legs disponibles		3'000	318'214
Contribution des pouvoirs publics		**764'828**	**626'828**
Aides financières AI pour prestations fournies		764'828	626'828
Revenus provenant de prestations fournies		**118'562**	**204'330**
Contribution de participants		118'342	203'920
Revenu de prestations des bibliothèques		-	-
Contribution des membres		220	410
Recettes d'exploitation		***1'981'004***	***2'340'299***
Frais de projet		**-1'055'736**	**-1'347'673**
Frais de personnel	8	-579'538	-667'219
Soutien de personnes et sections		-15'233	-28'957
Frais d'exploitation		-443'413	-624'155
Frais d'entretien		-12'287	-17'659
Amortissements	3	-5'265	-9'683
Collecte de fonds/frais généraux de publicité		**-412'887**	**-432'816**
Frais de personnel pour la collecte des fonds		-20'016	-20'678
Frais d'exploitation pour la collecte des fonds		-392'871	-412'138
Dépenses administratives		**-152'654**	**-197'394**
Frais de personnel	8	-119'878	-142'433
Frais d'exploitation		-28'204	-48'679
Frais d'entretien des bibliothèques		-3'256	-3'861
Amortissements	3	-1'316	-2'421
Charges d'exploitation		***-1'621'277***	***-1'977'883***
Résultat d'exploitation		**359'727**	**362'416**
Résultat financier		**8'919**	**69'938**
Produits financiers		4'861	125'909
Charges financières		4'058	-55'971
Résultats immobiliers		**17'005**	**-4'805**
Produits d'immeubles hors exploitation		17'005	-4'805
Charges exceptionelles		**-**	**550**
Dépenses non imputables à la période		-	550
Résultat annuel avant les variations des fonds		**385'650**	**428'098**
Dissolution des fonds déterminés		-	-
Résultat annuel		**385'650**	**428'098**

Flux de trésorerie

	2020 CHF	2019 CHF
Résultat annuel	385’650	428’098
Amortissements	6’581	12’104
Variation des créances à court terme	-141	5’096
Variation des comptes de régularisation actifs	99	6’194
Variation d’engagements de livraisons et prestations	7’046	5’152
Variation passifs à court terme	0	0
Variation des comptes de régularisation passifs	-1’301	-131’208
Flux de trésorerie généré par l’activité d’exploitation	**397’934**	**325’436**
Variations immobilisations corporelles	0	-18’551
Variations placements financiers	-9’010	-210’801
Flux de trésorerie d’investissements	**-9’010**	**-229’352**
Variations fonds	0	28’280
Flux de trésorerie des activités de financement	**0**	**28’280**
Variation liquidités	**388’924**	**124’364**
Liquidités au 1er janvier	2’527’184	2’402’820
Liquidités au 31 décembre	**2’916’108**	**2’527’184**

Annexe des comptes annuels 2020

Les principes comptables
Les comptes annuels de l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) remplissent les exigences fixées par le CO, le nouveau droit comptable et FER 21. Le passage au système FER 21 et le nouveau droit comptable a eu lieu pour la première fois en 2015. Les comptes annuels sont présentés en francs suisses (CHF). La structure des coûts a été calculé d'après la méthode Zewo.o.

La **date de clôture du bilan** de l'association est le 31 décembre.

Explications sur le bilan et le compte d'exploitation

1. Liquidités

	2020 CHF	**2019** CHF
Caisse	1'270	977
Compte postal	543'187	406'464
Banques	2'371'651	2'119'743
Total liquidités	**2'916'108**	**2'527'184**

Les actifs liquides seront valorisés à leur valeur nominale.

2. Placements financiers

	2020 CHF	**2019** CHF
Titres	703'391	694'381
Réserve employeur OPP	140'000	140'000
Total placements financiers	**834'391**	**834'381**

Les titres sont saisis à la valeur actuelle du marché le 31.12.

3. Tableaux des immobiliations

	Ouverture		Transferts		Acquisitions		Amortissements		Stock final	
	2020 CHF	**2019** CHF	**2020** CHF	**2019** CHF	**2020** CHF	**2019** CHF	**2020** CHF	**2019** CHF	**2020** CHF	**2019** CHF
Biens immobiliers	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
Equipements	799	1'510	0	0	0	0	-398	-711	401	799
Véhicules	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1
IT	12'369	5'211	0	0	0	18'552	-6'182	-11'394	6'187	12'369
Total	**13'170**	**6'723**	**0**	**0**	**0**	**18'552**	**-6'581**	**-12'105**	**6'589**	**13'170**

	Valeur d'acquisition		Transferts		Amortissements cum.		Stock final	
	2020	**2019**	**2020**	**2019**	**2020**	**2019**	**2020**	**2019**
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Biens immobiliers	2'265'000	2'265'000	0	0	-2'264'999	-2'264'999	1	1
Equipements	3'565	3'565	0	0	-3'164	-2'766	401	799
Véhicules	61'803	61'803	0	0	-61'802	-61'802	1	1
IT	34'179	34'179	0	0	-27'992	-21'810	6'187	12'369
Total	**2'364'546**	**2'364'546**	**0**	**0**	**-2'351'376**	**-2'346'032**	**6'589**	**13'170**

Principes d'amortissements

Biens immobiliers
Année de construction 1991, les coûts de construction sont totalement amortis: la valeur comptable s'élève à CHF 1.00, le terrain est utilisé en droit de construction.

Equipements et véhicules
Sont en général amortis après une durée de 5 ans.

Equipements informatiques et logiciel
Sont en général amortis après une durée de 3 ans.

Sorties
Les sorties de l'année d'exploitation 2019 sont dûes à la séparation des bibliothèques de Landschlacht et Collombey.

4. Autres obligations à court terme

Les sorties de l'année d'exploitation 2019 sont dûes à la séparation des bibliothèques de Landschlacht et Collombey.

Autres obligations à court terme	**2020**	**2019**
	CHF	CHF
Caisse de pension UGZ, Zurich	16'106	12'253
Autres	28'184	24'991
Total autres obligations à court terme	**44'290**	**37'244**

5. Passifs de régularisation, c'est à dire „Charges non encore payées"

Dans le compte des passifs de régularisation sont compris les factures non encore payées suivantes:

Passifs de régularisation 2020	2020 CHF
Porto Mailing décembre	34'160
Dépenses de l'association faîtière non encore compensées	5'176
Frais de chauffage, électricité, eau, etc.	6'947
Montant reçu de l'année suivante	4'680
Total autres obligations à court terme	**50'963**

6. Provision	2020 CHF	2019 CHF
Provision variations des cours	**56'000**	**56'000**

La provision de variations des cours est constituée de placements financiers. Le montant de CHF 56'000 correspond à env. 10 à 15 % de leur valeur de marché.

7. Collecte de fonds et frais généraux de publicité

Ces services ont entièrement été confiés à des sociétés externes. Les coûts correspondent aux dépenses facturées.

8. Frais de personnel	2020 CHF	2019 CHF
Salaires des employés	600'006	687'891
Honoraires de tiers	20'016	20'678
Assurances sociales	84'387	80'696
Autres frais de personnel	15'024	41'065
Total frais de personnel	**720'062**	**830'330**
dont charges administratives	119'879	142'433

Les frais du personnel ont été calculés d'après la méthode Zewo.

Pour les deux années, le nombre de collaborateurs à plein temps a été inférieur à 10.

9. Travail bénévole

Au total, nos bénévoles ont effectué 1’046 heures dans les deux ressorts « Formation et loisirs » et « Conseils ».

10. Travail bénévole/gestion d’affaires

Les membres de notre comité central ont effectué env. 400 heures bénévoles (2019: 600). Ces derniers sont indemnisés selon les directives de la circulaire de l’OFAS et le règlement de remboursement de frais de la CAB. Le montant total des indemnisations du comité central s’élève à CHF 5’949.

La responsabilité de gérer les affaires incombe à une seule personne.

11. Frais administratifs de l’association ou de l’organisationn

Les charges administratives ainsi que les frais d’entretien ont été calculés selon la méthode Zewo.

12. Transactions avec des organisations affiliées/passif éventuelt

Le passif éventuel envers l’exploitation de la fondation IBZ se termine le 30.09.2018.

13. Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan

Aucun événement important susceptible d’influencer les comptes annuels n’a été constaté après la clôture du bilan.

14. Autres précisions

Le 11 mars 2020, l’Organisation mondiale de la santé a déclaré la pandémie du coronavirus (COVID-19) en raison de la propagation mondiale rapide. L’incertitude économique reste. Pour la date du bilan du 31 décembre 2020, le coronavirus et ses effets sont à considérer comme un événement qui ne doit pas être pris en compte. Il est donc important de ne pas s’impliquer dans la démarche et la valorisation des actifs et passifs. Cependant, pour les raisons d’incertitudes du marché, le conseil d’administration s’attend en 2021 à des effets négatifs concernant certaines activités de l’organisation. Le travail de courte durée a également été sollicité. Les effets ne peuvent pas être définies aujourd’hui. „

Modifications du capital

Explications sur le bilan et le compte d'exploitation

1. Modifications du capital de fonds affecté

2019	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de réserve	80'029	0	80'029	0
Fonds de fluctuation Art. 74 LAI*	69'971	106'678	0	176'649
Capital de fonds	**150'000**	**106'678**	**80'029**	**176'649**

2020	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Fonds de réserve	0	0	0	0
Fonds de fluctuation Art. 74 LAI*	176'649	438'018	0	614'667
Capital de fonds	**176'649**	**438'018**	**0**	**614'667**

* **Engagements hors bilan:** La contribution de l'AI pour les prestations selon Art. 74 LAI est affectée. Au moment du bouclement annuel, les montants dus en faveur du compte pour l'Art. 74 LAI n'étaient pas encore visibles.

2. Modification du capital d'exploitation

2019	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	**2'627'757**	**0**	**26'649**	**2'601'108**

2020	Solde initial	Attribution	Prélèvement	Solde final
	CHF	CHF	CHF	CHF
Capital d'exploitation	**2'601'108**	**0**	**9'920**	**2'591'188**

Le capital d'exploitation est variable selon le résultat annuel.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision du contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et de pertes, tableau de financement, tableau de variation du capital et annexe) de **l'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB)** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020. Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance n'est pas soumis au contrôle de l'organe de révision.

Conformément aux dispositions de Swiss GAAP RPC 21, aux dispositions légales et aux statuts, la responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité central alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Le contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation, du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie selon Swiss GAAP FER 21 et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

En outre, nous attestons que les dispositions de la Fondation ZEWO, à contrôler selon les dispositions explicatives concernant l'art. 12 du Règlement relatif au label de qualité ZEWO, sont respectées.

Zurich, le 10 mars 2021
FS/7/1

Honold Treuhand AG

Fleur Stenner
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Jakob Mäder
Expert-réviseur

Legs et contributions de fondations

Legs

A la suite du décès de bienfaitrices et bienfaiteurs, nous avons eu le privilège d'accepter des legs très généreux et de libre disposition. Nous sommes, par-delà la mort, à jamais redevables d'une sincère gratitude envers les personnes défuntes suivantes:

- Madame Elisabeth Schmidhauser
- Monsieur Josef Erwin Husner

Dons à la suite de décès et en mémoire de membres défunts

- Madame Ruth Raimann
- Madame Marie Meyer

Contributions de fondations, d'organisations et de sociétés

- Fondation ESTREMOZ
- Héritage Heinz Oppenheimer
- Fondation Hans Duttweiler Hug
- Fondation Heinz Schöffler
- Fondation Hatt-Bucher
- Fondation Héritage Pestalozzi
- Fondation Murlifam

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs qui ne sont pas mentionnés sur cette liste.

Revues enregistrées

Das gute Wort (La bonne parole)

L'organe de publication de la CAB avec des contributions à des sujets religieux, culturels et sociaux paraît tous les deux mois sur CD Daisy.

Equipe d'auteurs: Helga Gruber et
Bettina Gruber Haberditz
Production: Roland Gruber

Nombre d'abonné(e)s: 140 env.

Tabor

Une sélection d'articles théologiques et politiques provenant de publications de la scène de l'église.

Rédaction: Bettina Gruber Haberditz

Nombre d'abonné(e)s: 20 env.

But et organe de direction

But

L'Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB) a été fondée en 1933. Depuis lors, cette organisation d'entraide aux racines chrétiennes réunit les personnes aveugles, souffrant d'un grave handicap visuel et sourdes-aveugles qui bénéficient de l'encadrement et du soutien d'accompagnateurs et d'auxiliaires voyants.

En leur proposant des cours de formation continue, des rencontres régionales et un accompagnement personnel, la CAB aide les personnes concernées à être le plus autonomes possible et à puiser force et courage pour affronter le quotidien grâce à la rencontre avec d'autres handicapés.

Reconnue par la Confédération et les cantons, l'organisation est exonérée de l'impôt, politiquement indépendante et neutre en matière confessionnelle.

Organe de direction

Présidente de l'association
Madame Ruth Häuptli-Pelloli, Zofingue,
signature collective à deux

Vice-président de l'association
Monsieur Franz Fux, Naters,
signature collective à deux

Membres du comité central
Madame Vérène Meyer, Lausanne
Monsieur Sandro Molinari, Tenero
Madame Elisabeth Walter, Mümliswil

Les membres du comité sont élus pour une période de deux ans.
La réélection est possible.

Organe de révision
Honold Treuhand AG, Zurich

Membres et collaboratrices/collaborateurs

Effectif des membres

Effectif des membres au 31.12.2019	871 personnes
Décès, déménagement, sortie en 2020	- 126 personnes
Entrée en 2020	+ 18 personnes
Effectif des membres au 31.12.2020	763 personnes

L'effectif comprend les aides et les personnes abonnées aux revues.

Bureau central

Rudolf Rosenkranz	directeur / responsable des finances
Barbara Gisler	administration des cours
Roland Gruber	conseil et relations publiques
Monika Meile	collaboratrice finances et salaires
Theres Raimondi	guide
Stephanie Scherrer	co-responsable ressort conseil et accompagnement
Andrea Vetsch	responsable ressort formation et loisirs
Nina Zimmermann	co-responsable ressort conseil et accompagnement

Collaboratrices externes

Bettina Gruber Haberditz	rédaction „Tabor“ et „Das gute Wort“
Helga Gruber	rédaction „Das gute Wort“

Adresses des sections

Section Bruder Klaus (Suisse centrale)
Président: Josef Birrer
Erlenweg 1, 6207 Nottwil
Tél. 041 937 17 43
Aumônier: Bruno Hübscher, Lucerne

Section St Luzius (Argovie, Zurich, Zoug)
La section a cessé ces activités le 30 juin 2020.
Le bureau de la CAB s'occupe des membres passagèrement.
Aumônière: Tanja Haas, Behindertenseelsorge Zürich

Section St Urs und Viktor (Berne, Soleure, Bâle)
Présidente: Elisabeth Walter
Sägereistrasse 4, 4717 Mümliswil
Tél. 062 391 40 14
Aumônier: vacant

Section St Theodul (Haut-Valais)
Président: Franz Fux
Belalpstrasse 10, 3904 Naters
Tél. 027 455 01 67
Aumônier: Abbé Jean-Marie Perrig, Loèche-les-Bains

Section Sta Lucia (Tessin)
Président: Mario Vicari
Via San Gottardo 49, 6598 Tenero
Tel. 091 735 69 00
Aumônier: Abbé Cristiano Baldini

Section Notre-Dame de la Lumière
(Fribourg, Vaud, Genève, Bas-Valais, Jura, Neuchâtel)
Présidente: Sabine Bédert
Ch. du Couchant 2, 1180 Rolle
Tel. 021 825 41 34
Secrétaire: Gemma Marquis
Avenue Saint-François 3, 1950 Sion
Tel. 027 322 13 72
Chanoine: Jean-Michel Lonfat, St. Bernhard, Bourg St. Pierre

Action Caritas Suisse
des Aveugles

CAB Secrétariat central

Action Caritas Suisse des Aveugles (CAB)
Schrennengasse 26, 8003 Zurich
Téléphone: 044 466 50 60
Fax: 044 466 50 69
E-Mail: info@cab-org.ch
Site Internet: www.cab-org.ch
IBAN: CH05 0900 0000 8000 6507 7